

Commune de MESNOIS

Procès Verbal de la Réunion du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt deux, **le JEUDI 01 décembre 2022** à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme GAUTHIER PACOUD Sandrine, Maire.

Etaient présents : CACHOT Jean 1^{er} adjoint, CABUT Danielle 2^{ème} adjointe, PEAN Franck 3^{ème} adjoint, BAIGUE Xavier, BERREZ Serge, BERTHET Audrey, PETITCOLAS Alain, RINGENBACH Sandra, ROUSSEL Frédéric, conseillers.

Absents excusés : SORNAY Jean-Paul conseiller.

Quorum : 6 conseillers présents nécessaires (pouvoirs non comptabilisés dans les présents)

Secrétaire de Séance : BAIGUE Xavier a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil du 22 septembre 2022 ;
2. Point par le 1^{er} adjoint sur les dossiers bois/forêt et travaux communaux ;
 - 2.1. Marché public travaux rénovation mairie : résultat de l'appel d'offre et suite à donner
3. Point par le 2^{ème} adjoint sur les dossiers affaires sociales, vie associative, espaces verts et communication ;
4. Point par le 3^{ème} adjoint sur les dossiers eau et réseaux ;
5. Validation RODP 2022 (redevance Orange)
6. Ticket mobilité Région Bourgogne Franche Comté
7. DM virement de crédits
8. Délibération « du quart » pour 2023
9. Questions diverses ;

Réflexion sur l'extinction des lumières la nuit
Réflexion sur le rattachement de l'eau de Mesnois au Syndicat des eaux d'Orgelet

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 22 septembre 2022 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

2. Point par le 1^{er} adjoint sur les dossiers bois/forêt et travaux communaux :

- Une réunion organisée par les COFOR (Association des Communes forestières) a eu lieu en novembre. Un Point sur la maladie du Scolyte qui s'attaque aux sapins et épicéa (insecte parasite) a été fait ; quelques parcelles sont touchées sur la commune.
- Travaux Communaux :

Parking Rières Mesnois : Une subvention ayant été obtenue auprès des services du Département, il est impératif que les travaux débutent d'ici fin d'année. L'Entreprise retenue pour ces travaux a été informée.

La SCI propriétaire des appartements sera à nouveau sollicitée pour une prise en charge partielle des travaux.

Travaux Mairie : Le montant des travaux se situant dans une tranche supérieure à 100 000 €, un appel d'offres dématérialisé est nécessaire.

Au vu des résultats, seul 2 lots peuvent être attribués :

 2. Extérieurs et Maçonnerie pour un montant de 67 600 € (parkings et assainissement inclus)

7. Electricité pour un montant de 11 961 €

Les lots 4. Menuiserie Intérieures et Extérieures, 5. Isolation-plâtrerie-peinture et 6. Plomberie sont infructueux, soit en raison d'une offre trop élevée, soit en raison d'absence de réponse.

Une seconde consultation est donc nécessaire afin de combler les lots non attribués.

Un débat a lieu concernant l'installation du système d'assainissement. Certains conseillers pensent que vu la très faible utilisation des toilettes, il semble démesuré d'installer une microstation (compact fibre coco). Il est demandé à Mme le Maire de revoir avec le Maître d'œuvre s'il est possible de diminuer le dimensionnement du système.

3. Point par le 2^{ème} adjoint sur les dossiers affaires sociales, vie associative, espaces verts et communication ;

-Changement de locataire dans l'appartement du haut à l'ancienne école.

-Proposition de réunir la population à l'occasion d'une galette des rois pour le mois de janvier

-L'association Beauregard en fête a du mal à repartir, une réunion publique devrait avoir lieu dans les 1ers mois du début d'année.

-Comme tous les ans, les colis pour les personnes âgées de + de 70 ans seront distribués juste avant Noël (plante pour les dames et colis victuailles pour les hommes). Consultés à plusieurs reprises, ils valident ce format.

4. Point par le 3^{ème} adjoint sur les dossiers eau et réseaux ;

La borne incendie située à proximité du Camping doit être déplacée car mal située. 2 devis seront sollicités

Dans le cadre de la finalisation de notre schéma Défense Incendie, un certain nombre d'établissements ont été ciblés par notre prestataire ED TECH. Ils ont été contactés afin de remplir un questionnaire.

Les compteurs d'eau ont été relevés pour établir le rôle de facturation. Certaines fuites ont été détectées et les propriétaires informés.

5. Validation RODP 2022 (Redevance d'Occupation du Domaine Public «orange»)

Validation de la redevance versée par Orange pour l'occupation des sols, soit 120€

6. Ticket mobilité Région Bourgogne Franche Comté :

La Région Bourgogne Franche Comté propose aux collectivités la signature d'une convention pour le versement d'aide à la mobilité des agents. La région prend en charge 50 % du ticket, qui s'élève à 40 € / mois.

Une action sociale devant être mise en place par toutes les collectivités (Caisse d'action sociale, prise en charge d'une partie de la Mutuelle ou du maintien de salaire, tickets restaurants, ...), Mme le Maire propose de retenir cette action pour la secrétaire de Mairie qui répond aux obligations (trajet supérieur à 30 kil).

7. DM – Virement de Crédits

Un transfert de crédits de la ligne « imprévus » sur la ligne « Charges de personnel », en raison de l'augmentation de la valeur du point d'indice permettant le calcul de la rémunération des agents des collectivités doit être effectué.

8. Délibération du « quart » pour 2023

Cette décision permet à Mme le Maire de payer certaines factures d'investissements avant le vote du budget 2023.

QUESTIONS DIVERSES

1/La Commune a été sollicitée par le Président du Syndicat des Eaux de Vouglans afin que nous nous positionnions sur un potentiel rattachement, à terme. Il est en effet important que le Syndicat connaisse les intentions de la commune, afin de lui « réserver » une place.

Le syndicat est régulièrement sollicité par les commune se trouvant sur le circuit des canalisations pour une fourniture ponctuelle d'eau de consommation (par exemple Largillay).

La distribution de l'eau devenant un sujet de plus en plus sensible, les conseillers sont unanimes pour dire qu'il ne faut pas fermer la porte à la proposition du syndicat, mais qu'il n'y a pas d'urgence pour le moment.

2/Une délibération de soutien aux finances des collectivités est proposée par l'AMJ (Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité du JURA). En effet, la dégradation des finances des collectivités inquiète l'association et un courrier à destination des différentes ministres concernés est prêt à partir. Validation

3/Réflexion sur l'extinction des lampes de rues. La question se pose aussi bien en terme financier qu'en terme de préservation des ressources naturelles et faunes et flores.

La Commune a décidé de remplacer toutes les ampoules sodium par des Leds. Un aide du SIDEDEC de 50 % sera sollicitée.

Cette opération va permettre la réduction de la consommation à hauteur de 50 % et de plus, avec ces lampes, un abaissement de leur intensité est possible, à hauteur de 70%.

Un débat et un vote s'ouvre sur la pertinence ou non de l'extinction complète des lampes de rues. Des arguments tels que préservation des ressources, inutilité d'un éclairage en pleine nuit, mais également sécurisation des habitants, mise en œuvre du remplacement des sodium par des leds, retour de certains habitants, sont tous entendables et défendables.

Après vote, le Conseil valide le maintien de l'éclairage la nuit, pour l'instant.

4/ La commune accueillera le passage du Tour de France le Vendredi 21 Juillet 2023

Une réunion avec les services de la Préfecture est prévue courant mars 2023.

D'ores et déjà, Mme le Maire sollicite les conseillers afin qu'une réflexion soit menée sur la mise en place de décorations,

Fin de la séance à 23h10

Le Secrétaire de Séance,

X. BAIGUE

Le Maire,

S. GAUTHIER PACOUD